

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ECHIQUIER ALPHA EARNINGS – Part A (ISIN : FR0013505195)

Ce FCP est géré par La Financière de l'Echiquier

Objectifs et politique d'investissement

Les caractéristiques essentielles de l'OPCVM sont les suivantes :

ECHIQUIER ALPHA EARNINGS a pour objectif de délivrer une performance annualisée nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice de référence, EONIA capitalisé + 1% sur la durée de placement recommandée, au travers d'un portefeuille d'actions européennes dont le risque de marché est significativement couvert.

L'objectif de volatilité du fonds est de 5% annualisé.

Afin de réaliser son objectif de gestion, le fonds met en œuvre une stratégie d'investissement combinant des investissements en actions et une couverture du risque actions notamment au travers l'utilisation d'instruments dérivés.

L'exposition nette du portefeuille au marché actions restera à tout moment comprise entre – 25% et + 25% avec un objectif d'exposition moyenne de 0 %.

Cette stratégie systématique vise à identifier des inefficiences de valorisation qui peuvent apparaître sur certaines sociétés cotées à l'occasion des mouvements de marché. Le modèle quantitatif propriétaire apprécie directement un ensemble de critères et informations disponibles sur les marchés (cours de bourse, volumes, indicateurs techniques, momentum acheteur/vendeur, multiples de valorisation...) pour réaliser une sélection précise plusieurs fois par mois sur un univers d'investissement européen.

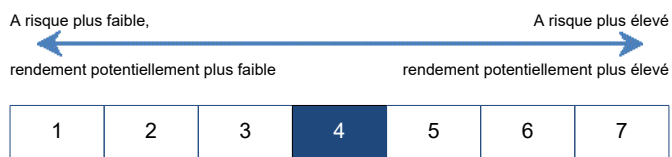
La partie « longue » du portefeuille sera ainsi concentrée autour d'une sélection composée de 60 à 80 actions moyennes et grandes capitalisations européennes.

Cette sélection de titres (compartiment « LONG ») est adossée à une stratégie de couverture (compartiment « SHORT ») qui permet d'atteindre une situation de « Market Neutral » et vise à générer une performance décorrélée de l'évolution des marchés financiers.

La gestion de la couverture se fera notamment au travers le recours aux produits dérivés (instruments Futures sur indices, sur secteur et sur pays principalement).

Le FCP capitalise les revenus encaissés.

Profil de risque et de rendement



Votre OPCVM se situe actuellement au niveau 4 de l'indicateur synthétique. Cela signifie qu'il dispose d'une volatilité hebdomadaire historique sur 5 ans comprise entre 5% et 10%.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants non suffisamment pris en compte par l'indicateur de risque :

Impact des techniques telles que le recours à l'utilisation des dérivés :

L'utilisation de produits dérivés permet, sans modifier la composition du portefeuille de titres, de s'exposer de façon accrue sur différents facteurs de risque et d'accentuer ou de diminuer les fluctuations de valorisation.

Risque de crédit : le fonds est exposé aux instruments monétaires ou obligataires à hauteur de 25 % maximum.

Le risque de crédit correspond au risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance ou obligataires, dans lesquels est investi l'OPC, peut baisser, entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Autres informations :

Afin de permettre l'éligibilité du fonds au PEA, le fonds est investi à tout moment à hauteur de 75 % minimum en actions européennes. Il pourra être investi, dans la limite de 25%, en actions de pays hors Unions Européenne. Les investissements seront essentiellement réalisés dans des actions de moyennes et grandes capitalisations (supérieures à 1 milliard de capitalisation boursière au moment de leur investissement) sans pour autant s'interdire le recours à des capitalisations plus faibles (jusqu'à 10% de l'actif net).

Dans la limite de 25% de son actif, le fonds pourra être investi en titres de créance dont les émetteurs seront essentiellement de qualité "Investment Grade" (10% maximum sur des titres réputés "spéculatifs"). Ces émetteurs seront des émetteurs de la zone Europe (Union Européenne et Association Européenne de Libre Echange) avec un maximum de 10% hors Europe (pays de l'OCDE ou pays émergents) pour les titres obligataires uniquement.

Le fonds utilisera des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés européens, non réglementés et/ou de gré à gré.

Dans ce cadre, le fonds prendra des positions notamment en vue de couvrir le portefeuille contre le risque de marché et éventuellement contre le risque de change ou d'exposer le portefeuille dans le respect de la stratégie d'investissement.

La limite d'exposition brute (somme des positions acheteuses et vendeuses) du fonds sera limitée à 300% de l'actif.

L'exposition au risque de change pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

L'investisseur pourra obtenir sur simple demande un remboursement chaque jour ouvré. Les demandes de rachats sont centralisées chaque jour de bourse ouvré avant 12 heures (heure de Paris) auprès de notre centralisateur BNP Paribas Securities Services et exécutées sur la valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de centralisation.

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

FRAIS

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Les frais et commissions servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et la distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	3,00 %	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.
Frais de sortie	0 %	Dans certains cas des frais inférieurs sont appliqués, l'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif de frais d'entrée et de sortie.
Frais prélevés par le Fonds sur une année		
Frais courants	1,35 %	Le pourcentage indiqué se fonde sur une estimation des frais qui seront prélevés sur l'exercice. Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre.
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	0,00 % <i>estimation selon le dernier exercice</i>	20% de la surperformance du fonds par rapport à l'indicateur de référence (Eonia capitalisé +1%) sous réserve que la performance du fonds soit positive

Vous pouvez obtenir plus d'informations sur les frais dans le prospectus disponible sur le site internet www.lfde.com et sur simple demande auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris.

PERFORMANCES PASSES

Votre FCP ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances présentées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

La part a été créée le 10/06/2020.

INFORMATIONS PRATIQUES

Le dépositaire de l'OPCVM est BNP Paribas Securities Services.

Le prospectus du FCP ainsi que les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite auprès de La Financière de l'Echiquier, 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris ainsi que sur le site internet : www.lfde.com.

L'OPCVM peut être constitué d'autres types de parts. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces parts dans le prospectus de l'OPCVM ou sur le site internet de la société.

D'autres informations pratiques sont indiquées dans le prospectus de l'OPCVM. La VL est disponible auprès de la société de gestion ou sur le site internet : www.lfde.com.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou de votre conseiller fiscal.

La responsabilité de La Financière de l'Echiquier ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.lfde.com ou sur simple demande auprès de la Société de gestion.